

Hommage à Emile Dupont

Double événement en vue à Lancy: un monument sera érigé à la mémoire de l'ancien conseiller d'Etat, père des lois HLM, et le parc Annivelle portera son nom.

C'est à l'initiative de Jean Opériol, Roger Bosson et Dominique Ducret qu'un comité s'est créé afin de perpétuer la mémoire d'un homme qui a marqué la politique genevoise pendant de longues années. Emile Dupont est né en 1911. Après des études commerciales, il reprend l'entreprise de menuiserie et charpente de son père. Elu conseiller municipal sur la liste démocrate-chrétienne à Lancy, puis député au Grand Conseil, il entrera au gouvernement genevois en 1954, à une époque où le logement traverse l'une de ses crises les plus aiguës. A la tête de l'économie publique pendant huit ans, il présidera ensuite, pour sa dernière législature, le département des finances. Homme éminemment pragmatique et visionnaire, Emile Dupont concevra un modèle juridique et financier réservé aux zones de construction du canton de Genève: les immeubles HLM naissent alors dans l'univers du logement, qui souffre alors de pénurie et également de spéculation. Cette situation avait aussi l'énorme handicap de rendre les investisseurs réticents.

Un homme, une impulsion

Quarante après, les chiffres sont là. Le parc immobilier genevois compte 28'000 logements subventionnés, sur un total de 200'000.

Une quote-part qui donne la mesure de l'impulsion qu'a donné un homme à son canton, tant sur le plan économique que social. Emile Dupont est mort en 1991. Ses amis et admirateurs n'ont pas voulu que son action politique soit limitée aux livres d'histoire genevoise. Ils seront donc fiers et



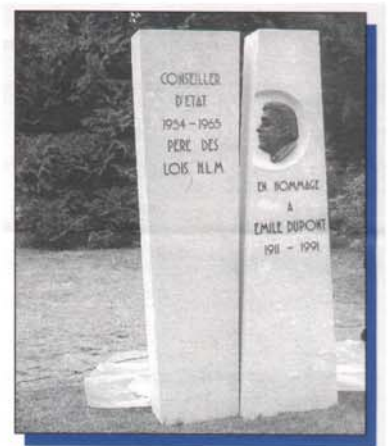
Un hommage à Emile Dupont (Photo Vos)
Portrait du sculpteur Vincent Du Bois

aussi émus d'inaugurer le parc Emile Dupont ainsi que la stèle commémorative, réalisée par les artistes genevois Vincent Du Bois et Pierre Buchs, le 17 décembre prochain à 11h, au 4, avenue du Plateau, au Petit-Lancy. Ainsi, le passé aura un nouveau témoin pour les générations futures.

E.B.

Une souscription publique a été ouverte pour rassembler la somme de 50'000 francs nécessaire à la réalisation de ce monument. Pour toutes celles et ceux qui veulent participer à la commémoration de cet événement, un compte a été ouvert au nom du «Comité pour le 40ème anniversaire des lois HLM» à la Banque Cantonale de Genève, No S 3214.98.63. Un grand merci d'avance pour votre générosité.

Le Courrier (novembre 97)



Le Lancéen Février 98

Un Parc Emile-Dupont au Petit-Lancy

Suivant la pensée exprimée par Emile-Dupont dans sa *Lettre aux Genevois* de 1991 qu'«un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir», les Autorités lancéennes et le Comité pour le 40^e anniversaire des lois HLM ont rendu hommage à ce Lancéen hors du commun, en lui dédiant un parc et en érigeant une stèle à sa mémoire. En décembre dernier,

notre commune s'est ainsi enrichie d'un nouveau monument commémoratif en pierre de Bourgogne réalisé par les artistes lancéens Vincent Du Bois et Pierre Buchs (Atelier Calas) et le Parc Annevella porte désormais le nom du père des lois HLM et Conseiller d'Etat de 1954 à 1965.

Le 17 décembre, le parc a été offi-

ciellement inauguré et la stèle découverte en présence de nombreuses autorités genevoises et lancéennes et de la famille d'Emile Dupont. Le Conseiller d'Etat Laurent Moutinot, l'ancien Conseiller d'Etat André Ruffieux, le Maire de Lancy et député Walter Spinucci, le Président du PDC et député Pierre-François Unger et le membre du Comité pour le 40^e anniversaire des lois HLM et député Jean Opériol ont, tour à tour, rendu hommage à cette brillante figure de l'histoire de notre canton.

K. Lorenzini